



Communauté d'agglomération
de l'**Ouest Rhodanien**

Rapport annuel 2016

Service Gestion des déchets



Pôle Infrastructures,
collectes et réseaux

**Communauté de
l'Ouest Rhodanien**

www.ouestrhodanien.fr

Sommaire

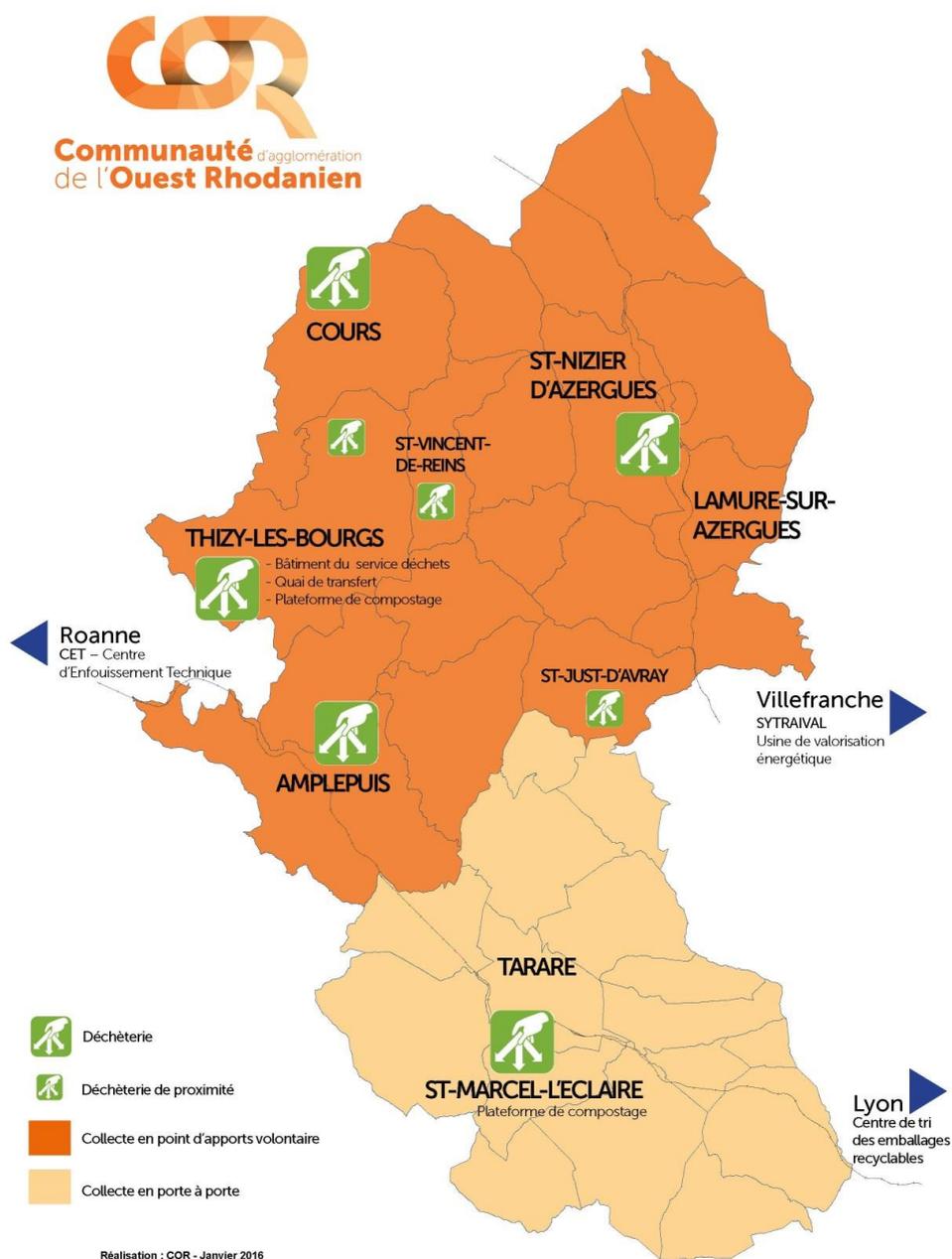
Table des matières

Sommaire.....	2
Introduction	3
I. Les opérations marquantes de 2016.....	5
a) Introduction	5
b) Redevance spéciale.....	5
c) Travaux d'extension des locaux techniques	6
d) Marchés de prestations	6
e) Mise en place de la filière Ecomobilier sur la déchèterie de Saint-Marcel-l'Eclairé ..	7
II. Les indicateurs techniques	8
a) La collecte.....	8
III. LES DECHETERIES.....	14
a) Modalités de fonctionnement et d'accueil	15
b) Fréquentation	17
c) Moyens mis en service	18
d) Quantité de déchets collectés en tonne dans les déchèteries	21
e) Répartition des flux apportés dans les déchèteries de la COR :	22
f) Évaluation des tonnages des déchets collectés en déchèteries	23
g) Les opérations menées en 2016	23
IV. Les actions de sensibilisation au tri	25
a) Animations scolaires	25
b) Visites des centres de traitement.....	25
c) Accompagnement dans la Redevance Spéciale.....	26
d) Actions diverses, auprès du grand public	26
h) Actions de communication.....	27
V. Les indicateurs financiers	28
a) Les recettes (source matrice compta coût).....	28
b) Les dépenses	29
c) Budget annexe du service « Gestion des déchets »	30
VI. Lexique	32

Introduction

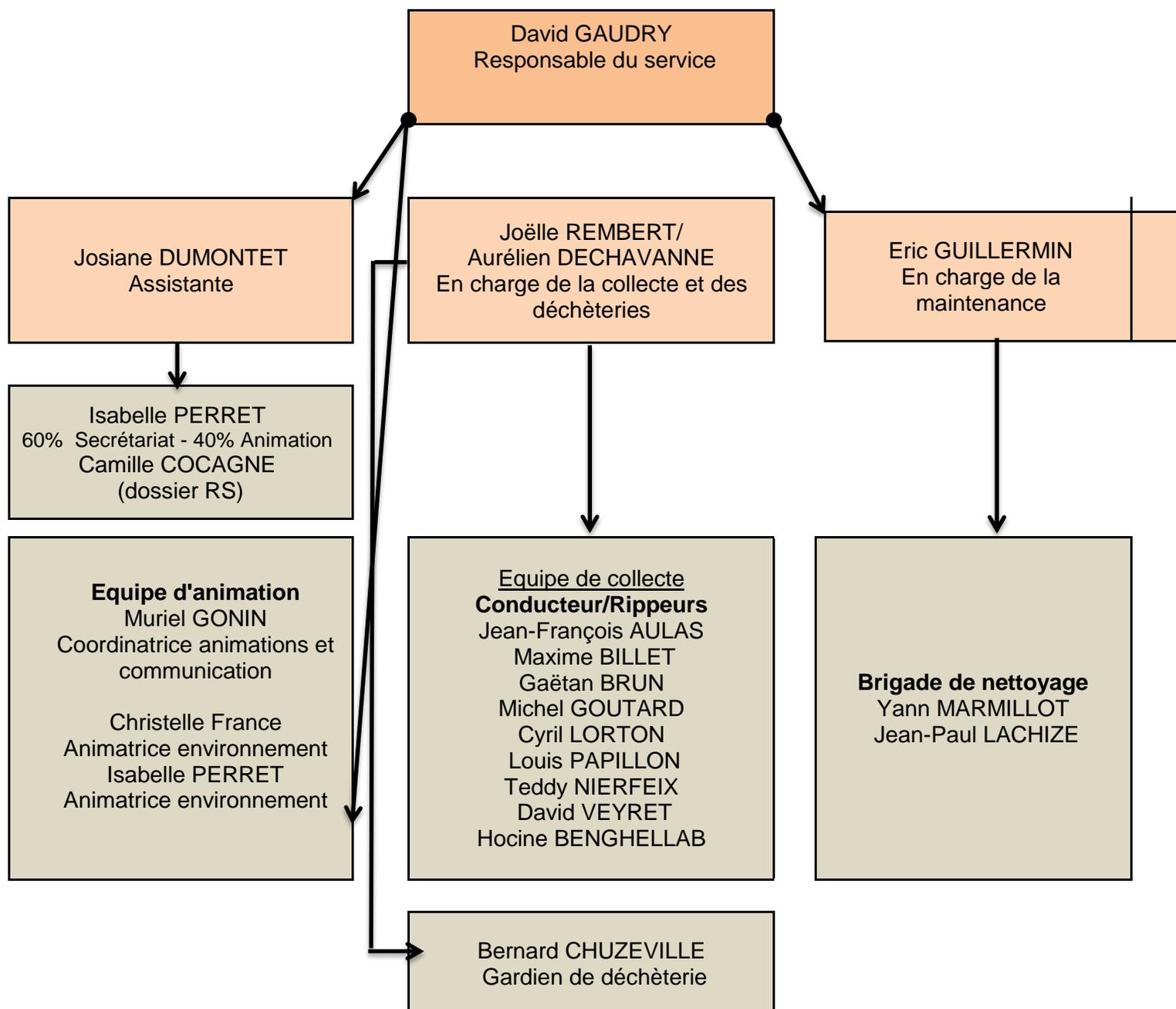
Le territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la COR est devenue une Communauté d'agglomération. Elle regroupe 34 communes et compte 50 162 habitants.



Organigramme du service gestion des déchets

Effectif du service : 21 agents





I. Les opérations marquantes de 2016

a) Introduction

En 2016, le service gestion des déchets a déployé deux axes de travail.

Un travail d'harmonisation de la redevance spéciale a été mené sur l'ensemble du territoire afin d'assujettir les professionnels et les collectivités de façon globale.

Un second travail de réflexion sur l'harmonisation de la collecte sur l'ensemble du territoire a été lancé.

Un projet « rationalisation de la collecte » a été initié en fin d'année, avec à l'appui une démonstration de collecte robotisée latérale ainsi qu'une étude d'optimisation en vue de réduire les coûts.

Cette démonstration a été réalisée afin de voir le potentiel d'un nouveau mode de collecte et la capacité d'optimisation des points de collecte actuels sur l'ensemble du territoire.

Monsieur NOVÉ, Vice-président en charge de la Gestion des Déchets et Monsieur GAUDRY, responsable du service, ont rencontré tous les maires du secteur de Tarare, soit 16 communes, afin de faire le point sur le service rendu actuel et leur présenter les évolutions à venir.

b) Redevance spéciale

Depuis le 1er janvier 2016, l'application de la redevance spéciale est harmonisée sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, le seuil d'application a été fixé à 660 litres d'ordures ménagères par semaine.

Quelques chiffres :

En 2016

- 16 établissements démarchés (grande distribution, pâtisseries, restaurateurs, maisons de retraite, hôpitaux, usines, associations)

- 9 établissements concernés :

1 établissement a fait le choix d'utiliser les services d'un prestataire privé

8 établissements assujettis qui seront redevables à partir de 2017

Les entreprises démarchées sur l'ensemble du territoire de la COR en 2015 et assujetties à compter du 1er janvier 2016 sont au nombre de 121 professionnels (66 en 2015). Ils ont signé une convention avec la COR en 2016.

Dont :

- 63 sur le secteur Amplepuis-Thizy ;

- 50 sur le secteur de Tarare ;

- 8 sur le secteur Haute Vallée d'Azergues.

Les 34 mairies de la COR ont également signé une convention.

Recettes 2016 :

Prix 2016 au litre du flux des ordures ménagères : 0,040 €

Prix 2016 au litre du flux des emballages : gratuit

La recette totale de la redevance spéciale pour l'année 2016 s'élèvera à 398 159,13 €.

331 216,38 € ont été encaissés au 31 décembre 2016 et 66 942,75 € seront encaissés en 2017.

Professionnels	322 477,33 €
Collectivités	75 681,80 €
Montant 2016	398 159,13 €

Déchets des professionnels :

Les professionnels sont autorisés à utiliser le service public pour la collecte de leurs ordures ménagères et emballages recyclables dès lors que ces déchets peuvent être collectés et traités sans sujétions techniques particulières, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites.

c) Travaux d'extension des locaux techniques

Des travaux d'extension du bâtiment technique, lieu-dit Malebarde à Thizy les bourgs, ont été engagés afin d'agrandir la zone de stockage des véhicules et de mettre aux normes le bâtiment. Le chantier s'est terminé fin mai 2017.

Le montant du marché s'élève à 300 344, 70 € / TTC, hors maîtrise d'œuvre (30 000 € / TTC).

d) Marchés de prestations

Trois marchés sont arrivés à terme en 2016 et n'ont pas été renouvelés :

- Fourniture de sacs plastiques : SOPAVE
- Acquisition de conteneurs d'apport volontaire : SNN ECO
- Acquisition de composteurs en bois et bio seaux : Association EMERAUDE

Nouveaux marchés :

- Prestation de gestion des hauts de quais pour les déchèteries d'Amplepuis, Cours, St-Nizier d'Azergues et Thizy les bourgs :
Société TRIGENIUM pour un montant annuel de 215 240,66 € TTC et une durée d'un an, renouvelable 1 fois, soit jusqu'au 30/04/2018.
- Fourniture et maintenance de bacs roulants à ordures ménagères sur le territoire de la COR secteur de Tarare :
Société PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS pour un montant annuel maximum de 82 500 € TTC et une durée d'un an, renouvelable 1 fois, soit jusqu'au 30/06/2018

e) Mise en place de la filière Ecomobilier sur la déchèterie de Saint-Marcel-l'Eclairé

Ecomobilier est l'éco organisme de la filière meuble. Tous les meubles ou parties de meubles peuvent être déposés dans la benne mobilier.

Deux bennes ont été installées dès fin janvier après une forte campagne de communication. Deux agents ont été mis à disposition afin de renseigner et orienter les usagers de la déchèterie.

Recyclez votre mobilier
la COR vous informe

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Benne mobilier

Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier **quels que soient le type ou le matériau.**

CHAISES 	REMBOURRÉS 	CUISINE
LITERIE 	MEUBLES 	JARDIN

AUTRES BENNES

Les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme du mobilier. Les déchets suivants sont à orienter vers les autres bennes :

- Tapis, poussettes, sièges auto...
- Sanitaires, parquet, portes, fenêtres...

SEPTEMBRE 2015 / ECO MOBILIER - 5015 AU CAPITAL DE 200 000 € - IMMATRICULÉE AU RCS DE PARIS SOUS LE N° 508 895 870 - SIÈGE SOCIAL: 50 AVENUE D'ORLÉANS - 75012 PARIS - NE PRELETER SUR LA VUE PUBLIQUE

www.ouestrhodanien.fr
Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien
3 rue de la Venne - 69170 TARARE
Service déchets - 04 74 89 58 39

Communauté
d'agglomération
de l'Ouest
Rhodanien



II. Les indicateurs techniques

a) La collecte

1. Des modes de collecte différents selon les secteurs :

Secteur Régie		Secteur Prestataire	
Communes	Population *	Communes	Population *
Amplepuis	5148	Affoux	335
Chambost-Allières	787	Ancy	589
Chénelette	319	Dareizé	450
Claveisolles	632	Dième	194
Cours	4 656	Joux	660
Cublize	1 255	Les Olmes	799
Grandris	1 190	Les Sauvages	6 44
Lamure-sur-Azergues	1 042	Pontcharra-sur-Turdine	2 501
Meaux-la-Montagne	242	Saint-Appolinaire	173
Poules-les-Echarmeaux	1 090	Saint-Clément-sous-Valsonne	761
Ranchal	316	Saint-Forgeux	1 455
Ronno	605	Saint-Loup	979
Saint-Bonnet-le-Troncy	309	Saint-Marcel-l'Éclairé	533
Saint-Jean-la-Bussière	1 134	Saint-Romain-de-Popey	1 440
Saint-Just-d'Avray	762	Tarare	10 541
Saint-Nizier-d'Azergues	706	Valsonne	870
Saint-Vincent-de-Reins	672		
Thizy-les-Bourgs	6 373		

- Population 2014 source INSEE : 50 162 habitants

Régie : Collecte effectuée par les agents du service

La collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables est assurée par la régie en point de regroupement* sur les secteurs d'Amplepuis-Thizy et de la Haute Vallée d'Azergues.

Environ 1 180 points de collecte, composés de 2 025 bacs, sont collectés chaque semaine par quatre équipes de collecte.

Tous ces déchets transitent par le quai de transfert de Thizy les Bourgs, géré par le SYTRAIVAL*. Ils sont, ensuite évacués par camion semi-remorque vers l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Villefranche sur Saône.

Une brigade dédiée :

La maintenance, l'entretien et le remplacement des bacs sont à la charge du service gestion des déchets.

La brigade environnement, composée de 2 agents effectue, un passage régulier sur l'ensemble du territoire. Elle se charge de ramasser les dépôts sauvages.

Prestation : Collecte effectuée par un prestataire

La collecte est organisée en porte à porte* et avec quelques points de regroupement sur le secteur de Tarare.

La société SUEZ Environnement assure le ramassage des ordures ménagères et des emballages recyclables.

Les déchets d'ordures ménagères du secteur de Tarare transitent par le quai de Fleurieux sur l'Arbresle pour être, ensuite dirigés vers l'UVE de Villefranche sur Saône.

2. Typologie des contenants

	Collecte en porte à porte	Collecte en point de regroupement
Ordures ménagères	Bacs (pour la ville de Tarare) et sacs noirs	Bacs de regroupement de 660 L
Emballages recyclables	Sacs jaunes fournis par la collectivité	Bacs de regroupement de 770 L

• Mode de traitement

La collectivité est adhérente au SYTRAIVAL (Syndicat Mixte d'Élimination, de Traitement et de Valorisation des Déchets Beaujolais-Dombes). Elle a donc transféré sa compétence « traitement » pour les ordures ménagères et les emballages recyclables.

Toutes les ordures ménagères sont incinérées dans l'Unité de Valorisation Énergétique du Sytraival à Villefranche-sur-Saône.

3. L'organisation de la collecte des ordures ménagères résiduelles

Secteur Régie

Mode de collecte :

Point de regroupement en bacs 4 roues (660 litres)

Fréquences de collecte :

- 3 fois par semaine pour 3 communes : Amplepuis, Cours et Thizy les Bourgs (uniquement les gros points)
- 1 fois par semaine pour les autres communes.

Horaires de collecte : 4h45 / 11h45

Collecteur : COR

Mode de gestion : Régie

Bennes à ordures ménagères utilisées :

- 2 camion 19 t. de PTAC
- 1 camion 19 t. de PTAC (2 jours par semaine)
- 1 camion 26 t. de PTAC

Personnel : 4 équipes de 2 agents plus 1 remplaçant (9 agents)

Distance parcourue : 75 877 km

Consommation de gasoil : 48 713 litres

Secteur Prestataire

Mode de collecte : Porte à porte en bacs et sacs

Fréquences de collecte :

- 2 fois par semaine à Tarare et Pontcharra-sur-Turdine
- 1 fois par semaine pour les autres communes

Horaires de début de collecte : 6h00 à Tarare le lundi et 5h00 le jeudi
7h00 dans les autres communes

Collecteur : SUEZ Environnement

Mode de gestion : Prestation de service

Bennes à ordures ménagères utilisées :

- 3 camions 19 t. de PTAC
- 1 camion 12 t. de PTAC

Personnel : 3 équipes de 2 agents (6 agents)

Distance parcourue / an : 86 727 Kms

Consommation de gasoil/ an : 55 427 litres

4. L'organisation de la collecte sélective

4.1. Les emballages ménagers légers

Secteur Régie

Mode de collecte : Point de regroupement en bacs 4 roues (770 litres)

Fréquences de collecte :

- 1 fois par semaine pour (Amplepuis, Cours et Thizy les Bourgs)
- Tous les 15 jours pour les autres communes

Horaires de collecte : 5h00 / 13h00 ou 7h00/ 15h00

Collecteur : COR

Centre de tri : NICOLLIN (Saint-Fons, 69)

Mode de gestion : Régie

Bennes à ordures ménagères utilisées : 1 camion 19 t. de PTAC (4 jours par semaine)

Personnel : 1 équipe de 2 agents

Distance parcourue / an: 22 939 km

Consommation de gasoil / an: 7 683 litres

Secteur Prestataire

Mode de collecte : Porte à porte

Fréquences de collecte :

- 1 fois par semaine à Tarare et Pontcharra sur Turdine
- 1 fois toutes les 2 semaines pour les autres communes

Horaires de début de collecte :

- 6h00 à Tarare le lundi et 5h00 le jeudi
- 7 h 00 dans les autres communes

La ville de Tarare est séparée en deux secteurs, l'un étant collecté le lundi, l'autre le jeudi.

Collecteur : SUEZ Environnement

Centre de tri : NICOLLIN (Saint-Fons, 69)

Mode de gestion : Prestation de service

Camion benne utilisé : 1 camion 12 t. de PTAC

Equipage : 1 équipe de 2 agents

Distance parcourue/ an: 45 491 km

Consommation de gasoil / an: 24 433 litres



4.2. Les journaux-magazines



Nombre de colonnes sur le territoire : 166 (PVC et bois)

Distance parcourue des circuits de collecte /an : 9 302 km

Consommation de gasoil /an : 5 581 litres

Mode de collecte	Type de contenant	Collecteur	Centre de tri
Apport volontaire*	Colonne 3 et 4 m ³	Ets GUERIN	VEOLIA Villefranche puis chez le papetier Norske-Golbey (88)

4.3 Le verre en mélange



Nombre de colonnes sur le territoire : 211 (PVC et bois) 197

Distance parcourue des circuits de collecte / an : 28 772 km

Consommation de gasoil : 17 263,20 litres

Mode de collecte	Type de contenant	Collecteur	Recycleur
Apport volontaire	Colonne 3 et 4 m ³	Ets DUBUIS et GUERIN	Saint Gobain-Emballage (Saint Romain le Puy (42))

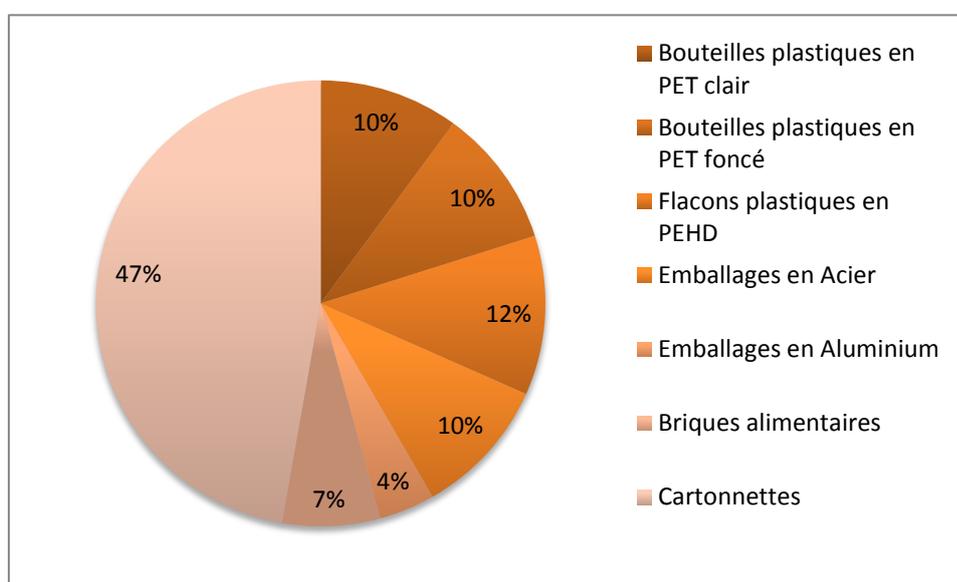
5. Tonnages collectés des déchets ménagers résiduels et des emballages

	Ordures ménagères	Emballages recyclables	Verre	Papier
Tonnage (T)	10 905	864	1 576	924 *
Ratio (kg/an/hab)	215,27	17,09	31,11	18,24
Ratio Sytraival 2016 (kg/an/hab)	210,20	18,49	35,60	18,41
Ratio collecte RHÔNE (ADEME 2014) (Kg/an/hab)	229	14	29	

* (dont tonnage collecté par Valorise = 43 tonnes)

- **Bilan quantitatif sur les emballages recyclables (source SYTRAIVAL)**

Type de matériaux	Quantité (en T)
Bouteilles plastiques en PET clair	57,98
Bouteilles plastiques en PET foncé	53,18
Flacons plastiques en PEHD	62,35
Emballages en ACIER	53,03
Emballages en ALUMINIUM	21,53
Briques Alimentaires	41,20
Emballages en CARTON (cartonnettes)	262,86
Refus de tri	177,26
Autres (JRM ; gros de magasin...)	134
TOTAL	863,39
Refus de tri* COR	20,50%
Refus de tri SYTRAIVAL	20,52%



Observation: Le service a déployé diverses actions afin de diminuer notre volume de refus de tri et d'améliorer le bilan quantitatif et qualitatif.

Nature de déchets	2015 (quantité en tonnes)	2016 (quantité en tonnes)	Variation
Ordures ménagères	11 140	10 905	-2,10%
Emballages ménagers	805	864	+ 7,57%
Verre	1 615	1 576	- 2,41%
Papier	944	924	- 2,12%

On notera une diminution des ordures ménagères et une augmentation des emballages légers, résultat du travail de sensibilisation des ambassadrices de tri. Ces interventions consolident l'objectif de réduction des déchets ménagers.

Par ailleurs, on relève une diminution du tonnage de la collecte du papier. Celle-ci s'explique par une baisse de production de ce matériau, baisse similaire au niveau national.

Il appartient donc au service gestion des déchets de mener une action de sensibilisation afin de récupérer au maximum ce matériau.

Un plan national d'ECO FOLIO concernant le papier doit être déployé dans les prochaines années.

6. Prévention



Un marché d'une durée de trois ans (2014-2016) a été conclu avec la société Emeraude pour l'acquisition de composteurs.

En 2016, 250 composteurs et 250 bio-seaux ont été commandés pour un montant de 12 693 € TTC. Une participation financière de 20 € pour les 300 litres et 30 € pour les 600 litres est demandée à chaque personne intéressée.

Une campagne de distribution a été organisée au printemps et en automne 2016 pour un total de 228 composteurs remis.

Pour information: Les fractions fermentescibles (restes alimentaires, épluchures..) représentent 30% du poids des poubelles.



7. Informations concernant l'UVE* de Villefranche sur Saône

Quantité de déchets ménagers incinérés en 2016 :

69 874 tonnes soit une baisse de 1,61 % par rapport à 2015

Valorisation énergétique en 2016



Vente électricité : L'usine a produit 33 248 MWh dont 25 972 MWh vendus à EDF soit une augmentation de 12% par rapport à 2015.

Vente de chaleur : La production de chaleur départ du réseau est de 34 106 MWh dont 26 851 MWh vendus soit une augmentation de 3.60% par rapport à 2015 avec une rigueur climatique un peu plus forte et des sous stations supplémentaires.

La performance énergétique de l'usine est redevenue normale avec 80,1% au lieu de 68,10% en 2015 en raison essentiellement de la vanne défectueuse.

III. LES DECHETERIES



Les déchèteries de la COR :

- Amplepuis
- Thizy les Bourgs (2 déchèteries)
- Cours
- Saint Just d' Avray
- Saint Marcel l'Éclairé
- Saint Nizier d'Azergues
- Saint Vincent de Reins

a) Modalités de fonctionnement et d'accueil

		Gestion haut de quai	Gestion bas de quai	Contrôle d'accès	Accès aux professionnels	Horaires d'ouverture
Secteur Amplepuis - Thizy	AMPLEPUIS	Prestataire (TRIGENIUM SAS)	Prestataires (TRIGENIUM SUEZ)	Justificatif domicile	OUI Ferraille - carton : gratuit	LUNDI et JEUDI 8h00-12h00 MARDI, VENDREDI et SAMEDI 8h00-12h00 13h30-17h30
	BOURG DE THIZY (commune de Thizy les Bourgs)	Prestataire (TRIGENIUM SAS)	Prestataires (TRIGENIUM SUEZ)	Justificatif domicile	Encombrants - bois : 18 € TTC / passage. Limité à 4m ³ par jour Gravats – Plâtre – Plâtre en mélange : 18 € TTC si PTAC < 2 tonnes 25 € TTC si PTAC >3,5tonnes	LUND, MARDI, MERCRED et JEUDI 13h30-17h30 VENDREDI et SAMEDI 8h00-12h00 13h30-17h30
	COURS	Prestataire (TRIGENIUM SAS)	Prestataires (TRIGENIUM SUEZ)	Justificatif domicile		LUNDI, MERCREDI et SAMEDI 8h00-12h00 13h30-17h30 JEUDI et VENDREDI 13h30-17h30
	MARDORE (commune de Thizy les Bourgs)	Agent contractuel	Prestataires (TRIGENIUM SUEZ)	Justificatif domicile	NON	SAMEDI APRES-MIDI 14h00-16h30 du 15/10 au 14/04 : un samedi sur 2
	SAINT-JUST-D'AVRAY	Agent communal	Prestataires (TRIGENIUM SUEZ)	Justificatif domicile	NON	VENDREDI 16h00-17h00 SAMEDI 9h00-12h00
	SAINT-VINCENT-DE-REINS	Agent contractuel	Prestataires (TRIGENIUM SUEZ)	Justificatif domicile	NON	SAMEDI MATIN 9h30-12h00 du 15/10 au 14/4 : un samedi sur 2

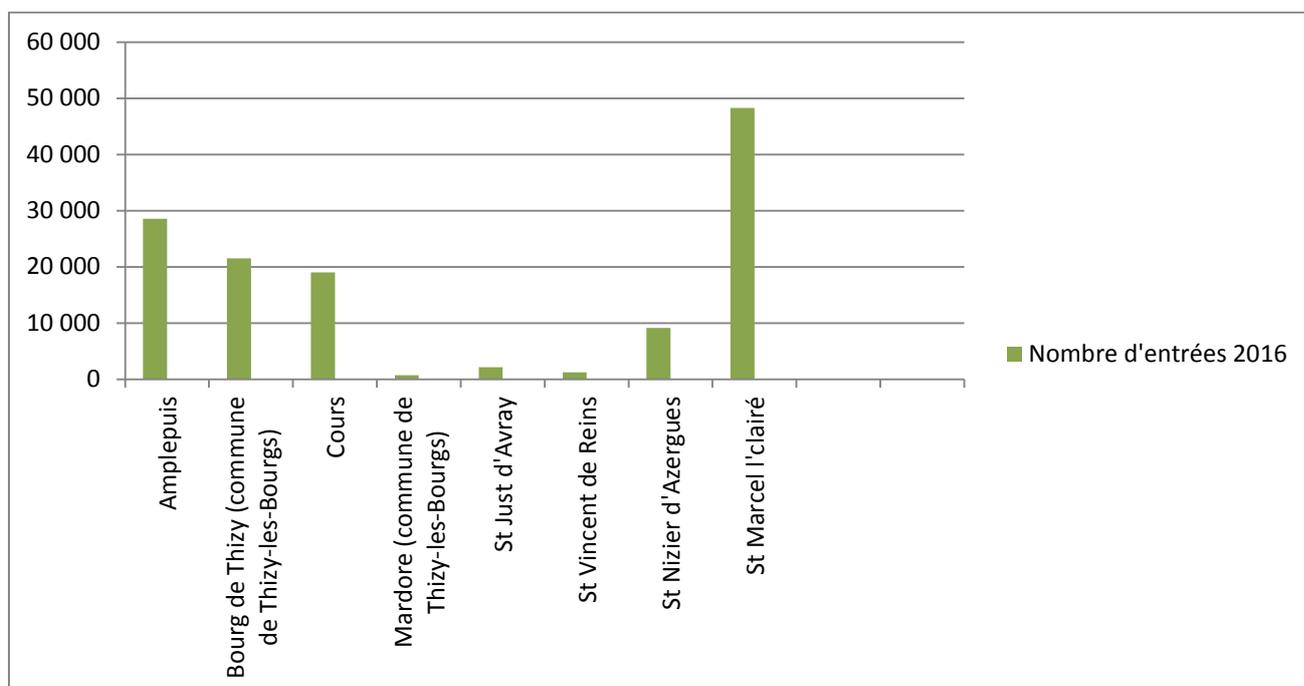
		Gestion haut de quai	Gestion bas de quai	Contrôle d'accès	Accès aux professionnels	Horaires d'ouverture
Secteur de Lamures/Azergues	SAINT NIZIER D'AZERGUES	Prestataire (TRIGENIUM SAS)	Prestataires (TRIGENIU MSUEZ)	Justificatif Domicile	<p>OUI</p> <p>Ferraille -carton : gratuit</p> <p>Encombrants - bois : 18 € TTC / passage. Limité à 4 m³ par jour</p> <p>Gravats – Plâtre – Plâtre en mélange : 18 € TTC si PTAC < 2 tonnes 25 € TTC si PTAC >3,5tonnes</p>	<p>ÉTÉ (du 01/04 au 31/10)</p> <p>LUNDI 14h00-18h00</p> <p>MERCREDI 10h00-12h00 14h00-18h00</p> <p>SAMEDI 10h00-18h00</p> <p>HIVER (01/11 au 31/03)</p> <p>LUNDI 14h00-17h00</p> <p>MERCREDI et SAMEDI 10h00-12h00 14h00-17h00</p>

		Gestion haut de quai	Gestion bas de quai	Contrôle d'accès	Accès aux professionnels	Horaires d'ouverture
Secteur de Tarare	SAINT MARCEL L'ECLAIRE	Prestataire (SUEZ)	Prestataire (SUEZ)	Badge	<p>OUI</p> <p>Ferraille -carton : gratuit</p> <p>Encombrants - bois : 18 € TTC / passage. Limité à 4 m³ par jour</p> <p>Gravats – Plâtre – Plâtre en mélange : 18 € TTC si PTAC < 2 tonnes 25 € TTC si PTAC >3,5tonnes</p>	<p>DU LUNDI AU VENDREDI 10h00-12h00 14h00-18h00</p> <p>SAMEDI 9h00 -18h00</p> <p>DIMANCHE 9h00 -12h00</p>

PTAC : Poids Total Autorisé en Charge

b) Fréquentation

Déchetterie	Nombre de passage en 2016
Amplepuis	28 543
Bourg de Thizy commune de Thizy-les-Bourgs	21 514
Cours	19 033
Mardore commune de Thizy-les-Bourgs	714
St-Just-d'Avray	2 118
St-Vincent-de-Reins	1 255
St-Nizier-d'Azergues	9 151
St-Marcel-l'Eclairé	48 280
Total	130 608



c) Moyens mis en service

Déchèterie de Saint Marcel l'Eclairé

Personnel

1 gardien la semaine
2 le samedi

Matières et filières

Déchets	Equipements	Quai	Prestataires / collecteurs	Filière de traitement	Recyclage
Ferrailles et métaux	benne 35 ^{m3}	1	Société SCHIED fils Bois d'Oingt	valorisation matière	ferraille
Cartons	benne 35 ^{m3}	1	EMMAUS Tarare / Val'aura	valorisation matière	cartons
Déchets verts	benne 35 ^{m3}	1+plateforme	COR	valorisation matière	broyat
Encombrants	benne 35 ^{m3}	3	ISDND SITA Satolas	enfouissement avec valorisation énergétique	biogaz ou électricité
Bois	benne 35 ^{m3}	1	BM Environnement	valorisation matière	contre-plaqué
Déchets inertes	benne 20 ^{m3}	2	GONNET TP Arnas	valorisation matière	sous bassement de route
DMS	bacs	local	SARPI / La Talaudière	valorisation matière /énergie	recyclés selon catégorie
Huiles minérales	cuve	1	FAURE Luzinay	valorisation énergétique	huile
D3E	caisses grillagées		Eco-système	valorisation matière	réutilisation des éléments
Plastiques	benne 30 ^{m3}	1	BM plastique Les Sauvages	valorisation matière	plastique
Amiante /fibrociment	benne 30 ^{m3}		SITA Roche la Molière	enfouissement	enfouissement
Pneus	benne 30 ^{m3}	1	EUREC Environnement	valorisation matière	pneus
Huiles végétales	cuve		FAURE	valorisation matière	biocarburant
Piles et accumulateurs	cuve		COREPILE	valorisation matière	fabrication d'objet de la vie courante
Batteries	cuve		Société SCHIED fils Bois	valorisation matière	recyclage plomb et plastique

			d'Oingt		
Cartouches d'encre	cuve		EMMAUS Tarare	valorisation matière	re manufacturé
Lampes	cuve		RECYLUM	valorisation matière	recyclage des matériaux
Capsules Nespresso	cuve		COLLECTORS	valorisation matière	capsules + compost
Textile	conteneurs		LE RELAIS	valorisation matière	friperie, isolant, chiffons industriels

Déchèterie de Saint-Nizier-d-Azergues

Personnel

1 gardien toute l'année et
un second juillet/août

Matières et filières

Déchets	Equipements	Quai	Prestataire / collecteurs	Filière de traitement	Recyclage
Ferrailles et métaux	benne ^{30m3}	1	TRIGENIUM	valorisation matière	ferraille
Cartons	benne ^{30m3}	1	TRIGENIUM	valorisation matière	cartons
Déchets verts	benne ^{30m3}	1	SUEZ Sainte Consoce	valorisation matière	broyat
Encombrants	benne ^{30m3}	1	SUEZ Quincieux	valorisation énergétique	biogaz ou électricité
Bois	benne ^{30m3}	1	SUEZ environnement	valorisation matière	bois aggloméré
Déchets inertes	benne ^{10m3}	2	TRIGENIUM	valorisation matière	sous bassement route
DMS	bacs	local	TRIGENIUM /SARPI	valorisation matière /énergie	recyclés selon catégorie
Huiles minérales	cuve	1	CHIMIREC	valorisation énergétique	huiles
D3E	caisses grillagées		Eco-organisme systèmes »	« éco- valorisation matière	réutilisation des éléments

Déchèteries d'Amplepuis /Bourg deThizy/Cours la Ville/Mardore /Saint Vincent de Reins/Saint Just d'Avray

Personnel

7 gardiens et 1 agent communal à St Just d'Avray

Matières et filières

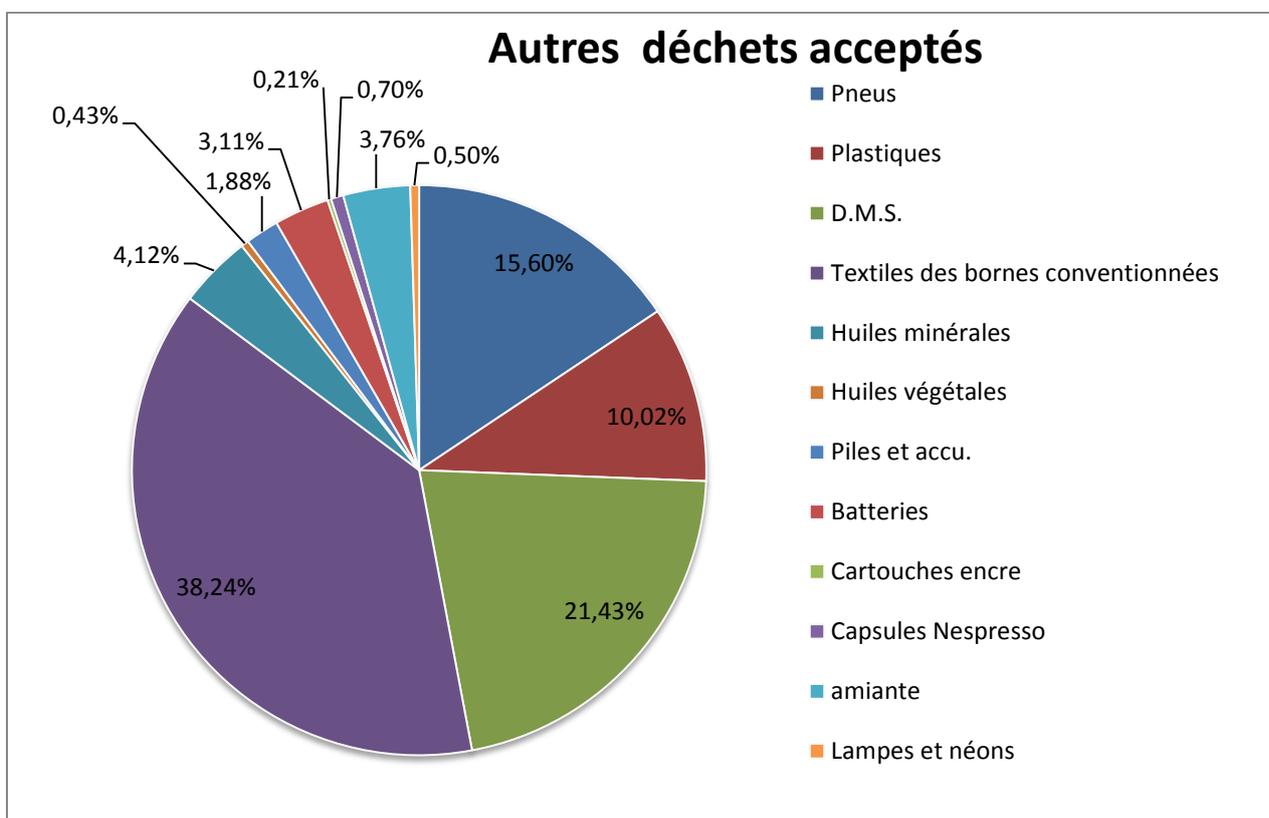
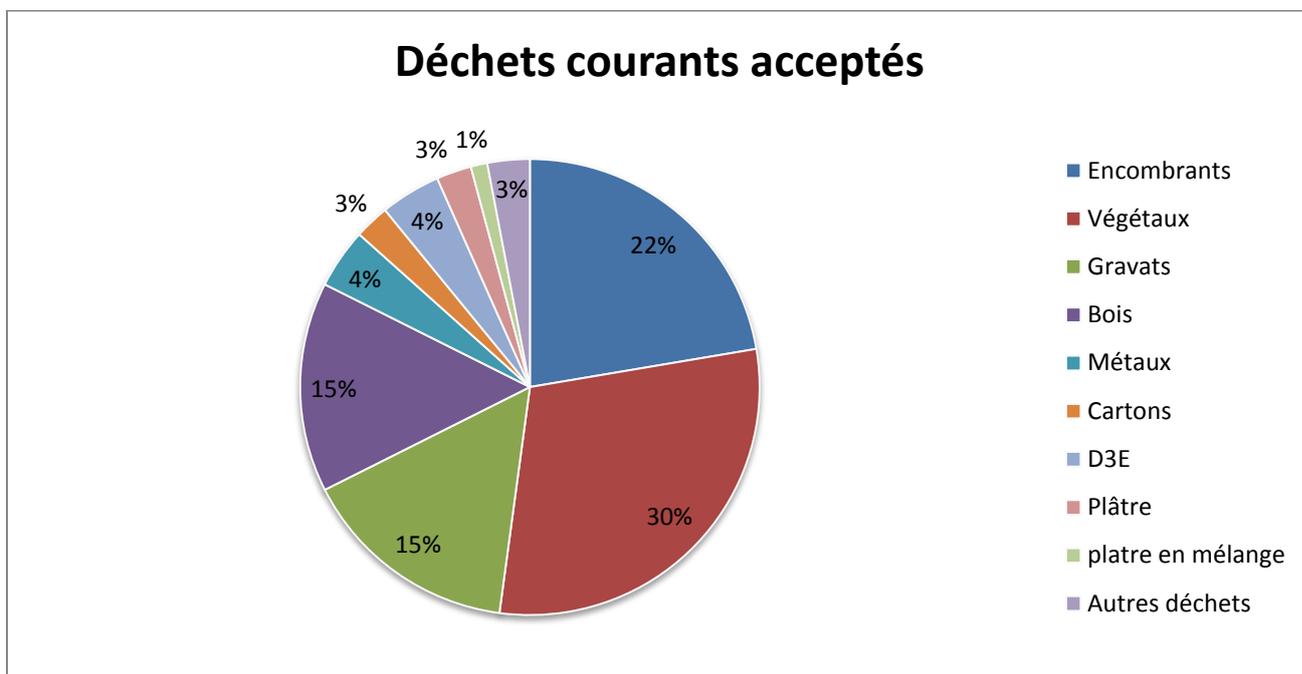
Déchets	Equipements	Prestataires / collecteurs	Filière de traitement	Recyclage
Ferraille et métaux	benne 35 ^{m3}	TRIGENIUM	valorisation matière	ferraille
Cartons	benne 35 ^{m3}	TRIGENIUM	valorisation matière	cartons
Déchets verts	benne 35 ^{m3}	SUEZ Environnement	valorisation matière	broyat
Encombrants	benne 35 ^{m3}	SUEZ Environnement	enfouissement avec valorisation énergétique	biogaz ou électricité
Bois	benne 35 ^{m3}	SUEZ Environnement	valorisation matière	bois aggloméré
Plâtre	benne 20 ^{m3}	TRIGENIUM	valorisation matière	réutilisation de la matière
Plâtre en mélange	benne 20 ^{m3}	TRIGENIUM	valorisation matière	réutilisation de la matière
DMS	bacs	TRIGENIUM SARPI	valorisation matière /énergie	recyclés selon catégorie
Huiles usagées	cuves	CHIMIREC centre est	valorisation matière	huiles
D3E	grillagés	Eco-systèmes	valorisation matière	réutilisation des éléments
Plastiques	benne 30 ^{m3}	BM plastique Les Sauvages	valorisation matière	plastique
Pneus	benne 20 ^{m3}	EUREC Environnement	valorisation matière	pneus
Piles et accumulateurs	fûts 200l	COREPILE	valorisation matière	fabrication d'objet de la vie courante
Batteries	caisses 1 ^{m3}	RECYLEX	valorisation matière	recyclage plomb et plastique
Cartouches d'encre	caisses 1 ^{m3}	COLLECTORS	valorisation matière	re - manufacturé
Lampes	caisses 1 ^{m3}	RECYLUM	valorisation matière	recyclage des matériaux
Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)	conteneur	LA COLLECTE MEDICALE	incinération	énergie
Capsules Nespresso	bac	COLLECTORS	valorisation matière	capsules +compost
Textile	borne	LE RELAIS	valorisation matière	fripierie, isolant, chiffons industriels

d) Quantité de déchets collectés en tonne dans les déchèteries

Nature de déchets	Total 2016	Rappel total 2015
Encombrants	2 667,72	2948
Végétaux	3 560,91	3360
Gravats	1 844,53	1988
Bois	1 778,16	1950
Métaux	506,93	542
Cartons	294,55	368
Plâtre	295,23	281
Plâtre en mélange	138,40	141
Pneus	48,24	62.12
Déchets Dangereux Spécifiques	91,53	85.41
Amiante	14,04	15
Plastiques durs	37,10	39.94
Huiles minérales	5,11	16.42
Huiles végétales	0	1.70
Piles et accumulateurs	5,79	7.51
Batteries	4,18	12.38
Cartouches d'encre	0,53	0.83
D3E	508,19	485
Lampes	2,48	1.97
Capsules Nespresso	2,63	2.80
Textile	144,44	152.39
Ecomobilier	364,78	
TOTAL	12 315,47	12 461.62
Kg / an / usagers	243	248

Toutes les déchèteries de la COR ne sont pas équipées de la même manière, en raison de leur configuration et de fait ne peuvent accepter certains déchets, notamment l'amiante qui ne peut être stockée qu'à la déchèterie de Saint Marcel l'Eclairé, sous certaines conditions (seuls les particuliers sont autorisés à déposer de l'amiante à hauteur de 4m³ par jour et celle-ci doit être filmée et étiquetée).

e) Répartition des flux apportés dans les déchèteries de la COR :



f) Évaluation des tonnages des déchets collectés en déchèteries

Secteur	Tonnages 2015	Tonnages 2016	Variation (%)
Total COR	12 461,62	12 315,47	-4,40%

Les déchets verts

Les plateformes de stockage des déchets verts ont pour objectif de collecter les végétaux des professionnels, des communes et des particuliers issus des 34 communes du territoire et de les recycler par la technique du co-compostage à la ferme.

Site de Saint Marcel l'Eclairé :

Tonnage entrant : 1 489 tonnes

Nombre de campagnes de broyage : 4

Nombre d'exploitations accueillant le broyat : 10

Prestataire : la société RACINE

Site de Thizy les Bourgs :

Tonnage entrant : 709 T

Nombre de campagnes de broyage : 4

Prestataire : la société RACINE

La qualité du broyat reste constante sur l'ensemble des campagnes menées. Des analyses sont systématiquement réalisées sur le produit composté pour informer les agriculteurs sur les valeurs agronomiques des déchets co-compostés.

Il est important de rappeler que le broyat est livré uniquement aux agriculteurs qui l'utilisent pour valoriser leurs effluents d'élevage.

g) Les opérations menées en 2016

Déchèterie mobile

Date : Samedi 25 juin 2016

Lieu : Valsonne : Parking Le Rollin

Horaires d'accueil : 9h00 - 16h00

CONTEXTE :

Dans le cadre de son marché « exploitation de la déchèterie de St Marcel L'Eclairé » avec SUEZ Environnement, La Communauté de l'Ouest Rhodanien a renouvelé la mise à disposition d'une déchèterie mobile sur la commune de Valsonne.

Les communes de Saint Clément sous Valsonne, Saint Appolinaire, Les Sauvages et Dième pouvaient également venir bénéficier de ce service de proximité.

BILAN LOGISTIQUE:

Quatre bennes de 30 m³ :

- Livrées le samedi matin à 8H30 et retirées le samedi à 16H15 ;
- Mise au centre du parking ;
- Sens de circulation giratoire ;
- Entrée et sortie balisées ;
- Espace enfants « sensibilisation au tri » à l'entrée sur zone protégée.

Personnel à disposition :

- Un agent SUEZ ENVIRONNEMENT pour guider les dépôts et aider ;
- Deux agents COR pour sensibiliser au tri, expliquer les circuits des déchets déposés et informer.
- Un agent COR pour la gestion des cartons.

BILAN QUANTITATIF:

51 passages

COMMUNES	Nombre passages
VALSONNE	49
DIEME	0
SAINT-APPOLINAIRE	0
LES SAUVAGES	0
SAINT-CLEMENT-SOUS-VALSONNE	2

On notera qu'un usager fait plusieurs dépôts. Le nombre de passage ne correspond pas au nombre d'usagers, qui est moindre, estimé à 30 personnes environ.

Déchets réceptionnés et volume :

Encombrants	10 m ³
Bois	8 m ³
Métaux	8 m ³
Meubles (Eco mobilier)	25 m ³
cartons	1 m ³

Soit un total de 52 m³ pour l'année 2016 contre 73 m³ pour 2015.

BILAN QUALITATIF:

Points de satisfaction :

- L'accueil à l'entrée du public pour information et sensibilisation avec un espace dédié ;
- Accueil des enfants pour une sensibilisation au tri et recyclage apprécié ;
- Coordination déchèterie mobile et action des chasseurs ;
- Informations données sur la déchèterie de St Marcel l'Eclairé et les circuits des déchets déposés ;
- Remplissage de la nouvelle benne Eco mobilier : explication de la nouvelle filière ;
- Action commune avec l'association de chasse de St Clément sous Valsonne ;
- Axes d'amélioration souhaités par les usagers : Possibilité d'accueillir d'autres déchets de type gravats, D3E (électro ménager), DDS (pots de peinture).

IV. Les actions de sensibilisation au tri

a) Animations scolaires

44 classes ont bénéficié d'une sensibilisation au tri qui a concerné, au total, près de **969 enfants** représentant l'équivalent de 48 séances d'une demi-journée.



La COR intervient dans les établissements scolaires. Les Ambassadrices De Tri (ADT) sont des agents ressources auprès des enseignants pour aborder la thématique des déchets.

Les thématiques abordées :

- Découverte des matières et des différentes poubelles;
- Le tri des déchets;
- Le recyclage;
- Atelier manuel pour fabriquer du papier recyclé, réaliser l'Origami, du Furoshiki et de la Brico 'récup';
- Le compostage;
- La prévention des déchets.

Des fiches d'exercices et de jeux, ainsi que des outils de communication sur le tri et le recyclage ont été distribuées.

TAP (Temps d'Activités Périscolaire) :

Suite à la nouvelle organisation du temps de travail des écoles primaires, les ADT ont été sollicitées sur 13 temps d'intervention pour proposer un temps d'animation : 177 enfants ont été sensibilisés au tri.

b) Visites des centres de traitement

9 visites guidées ont été organisées pour **209 personnes**.

- **Déchèteries** : 2 écoles de Thizy-les-Bourgs et le Centre social de Cours
- **Centre de tri** : NICOLLIN à Saint-Fons : 2 écoles de Thizy-les-Bourgs, l'école de Ronno et le Centre social de Tarare

c) Accompagnement dans la Redevance Spéciale

Dans le cadre de la mise en place de la RS, une sensibilisation au tri a été proposée aux professionnels, afin de les aider à réduire leurs déchets grâce au tri. Ainsi, 14 interventions ont été effectuées, pour **174 personnes** (restaurants, boulangeries, associations, ...).

d) Actions diverses, auprès du grand public

- **Marchés locaux** : (Tarare, Pontcharra-sur-Turdine, Amplepuis, Cours, Lamure-sur-Azergues, Grandris) Sensibilisation au tri du verre ; Mise à disposition du calendrier de collecte sur le secteur collecté en porte à porte ; Action lors de la Semaine Européenne du Développement Durable ; Promotion des composteurs. Environ 400 personnes sensibilisées.
- **Permanences en déchèteries** : Promotion des composteurs, sensibilisation au tri lors de la mise en place de la benne éco-mobilier sur la déchèterie de Saint Marcel l'Eclairé.
- **Porte à porte** : Actions correctives et d'information, en habitat collectif principalement.
- 190 habitants rencontrés.
- **Sensibilisation au tri des déchets, lors d'évènements organisés par la COR** :
 - Distribution des composteurs (Printemps et Automne) : 228 composteurs distribués
 - « Lacamoia » au Lac des Sapins (Cublize) : plus d'une cinquantaine d'enfants
 - Déchèterie mobile (Valsonne) : 51 passages d'usagers
 - Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (du 18 au 26 novembre 2016) : 170 personnes sensibilisées au tri dans des magasins de producteurs locaux (Thizy Ferme, Terroirs d'Azergues, Coin de fermes). 1 500 sacs en coton réutilisables pour les fruits, légumes ont été remis dans ces points de ventes pour sensibiliser les clients sur les différentes possibilités de réduction des déchets et des circuits courts en partenariat avec les agriculteurs.
- **Interventions en lien avec les communes (environ 305 habitants au total)** :
 - Tarare : « Jardin partagé » de Tarare et « Fête du compost » : mise en place de composteurs partagés et sensibilisation au tri (une centaine de personnes) ;
 - Amplepuis : « Semaine Bleue » : animations pour près de 15 séniors ;



- Tarare : Journée « Jeux & contes »: plus de 70 participants à l'activité de papiers/cartons recyclés ;
- Saint Bonnet le Troncy : Mise en place de composteurs partagés par la Mairie, animation sur le compostage, distribution de bio-seaux et de documentation ;
- Pont-Trambouze : Optimisation de la collecte : affiches et flyers d'information pour avertir les usagers concernés par les modifications des points de collecte



- **Actions en partenariat avec les associations locales, centres sociaux, etc. (140 personnes) :**
 - CENTRES SOCIAUX de Tarare, Cours-la-Ville, Amplepuis : environ 40 enfants et adultes
 - ADAPEI La Platière (Thizy-les-Bourgs) : sensibilisation au tri de 30 personnes en situation de handicap
 - ASSOCIATION de La ROCHE à Les Sauvages : animations auprès de 30 résidents du foyer Roger Jacquet
 - « BIEN VIVRE en POPEY » et « LES AMIS de la LECTURE » à Saint Romain de Popey : Après-midi « Jeux recycle » : plus de 50 personnes sensibilisés
 - Résidence séniors « LES MONTS DORES » à Tarare : une trentaine de personnes âgées

h) Actions de communication

- Opération « Compostage individuel » : Impression de 500 dépliants + 100 affiches mis à disposition du public dans les mairies et lors des marchés locaux.
- Déploiement de la filière ECO MOBILIER : Affiches et flyers d'information
- Déchèterie Mobile à Valsonne : Affiches
- Mise en place d'une signalétique de tri dans les cimetières et les salles de fêtes des communes.
- Communiqués sur différents supports : 17 communiqués dans la presse locale, articles pour bulletins municipaux, panneaux lumineux, RVR.
- Conception du calendrier de collecte pour les communes en porte en porte.
- Campagne de sensibilisation sur les camions de collecte. 4 thématiques différentes, dont le tri, le compost, la réduction des déchets et remerciements aux habitants du territoire.

V. Les indicateurs financiers

Tous les montants sont exprimés en TTC.

Les chiffres ci-après sont différents du budget, qui est un document prévisionnel, et du compte administratif et retracent les opérations de paiements et d'encaissements effectués entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année.2016.

a) Les recettes (source matrice compta coût)

	Année 2016
DECHETS VERTS Professionnels	14 552,80 €
Transport déchets verts plate forme Arnas Monsols	1 471,08 €
Accès professionnels	68 300,78 €
Rachat JRM (SITA + PAPREC + Sytraival)	14 387,05 €
SYTRAIVAL (Soutien D3E)	32 153,60 €
SYTRAIVAL (rachat matériaux CS et cartons)	72 837,77 €
SYTRAIVAL (soutien EE)	345 160,57 € (2015 = 95 580,56 €)
SYTRAIVAL (soutien achat colonne Verre)	7 000,00 €
RECYLEX (rachat batterie)	1 463,00 €
RECYLUM (soutien communication lampes usagées) (plan de communication 2017)	
Rachat ferraille (TRIGENIUM + SITA)	43 137,62 €
ECO FOLIO	50 975,55 €
ECO EMBALLAGES (soutien SDD 2014)	21 069,26 €
ECO TLC (vêtements usagés)	5 000,20 €
ECO MOBILIER	79 747,54 € (2014 = 23 309,29 €)
REDEVANCE SPECIALE	331 216,38 € (2015 = 7 893,45 €)
VENTE COMPOSTEURS	11 480,00 €
TOTAL	1 099 953,20 €

Les montants indiqués comprennent le reversement du 4^{ème} trimestre 2015, encaissés en 2016.

b) Les dépenses_(Source : Extrait de la matrice compta coût 2016)

Population	22533	27629	50162	50162	22507	27595	50162	50162	50162	50162	50162	50162
Coût aidé	1 123 741	1 133 482	32 070	- 47 667	147 365	100 612	1 260 782	-	22 932	73 507	-	3 846 823
Coût aidé HT/hab.	49,9	41,0	0,6	- 1,0	6,5	3,6	25,1	-	0	1	-	77
					4,0							
Coût aidé HT/tonne	228	190	20	- 52	361	220	105					145
					112							
Tonnages	4937	5968	1576	924	408	458	12 032,12	0	283,35			26586,47
Traitement €/HT/tonne	95	95					66					
Collecte €/HT/tonne	102	81					31					

c) Budget annexe du service « Gestion des déchets »

Budget de fonctionnement	
Dépenses	Réalisé
Charges Générales (011) dont contrats de prestations (traitement des déchets)	3 860 092,48 €
Charges de personnel (012)	684 092,74 €
Transfert entre section (042) Amortissements	335 496,44 €
Charges financières (66)	25 074,84 €
Diverses charges (65+67)	33 594,67 €
Total	4 938 351,17 €

Recettes	Réalisé
Produits de services (70)*	1 037 303,55 €
Impôts et Taxes (TEOM 73)**	4 461 951,00 €
Dotations, Subventions (74)	50 975,55 €
Recettes diverses (013+75+77+76)	19 608,01 €
Excédent (002)	736 318,17 €
Transfert entre section (042)	83 447,75 €
Total	6 389 604,03 €

**Taux de TEOM voté en 2016 = 11,93 % pour l'ensemble du territoire (inchangé par rapport à 2015).

*Les produits de service correspondent à la redevance spéciale, le passage des professionnels en déchèterie, la vente des composteurs et les rachats de matière.

Budget d'investissement	
Dépenses	Réalisé
Investissement OM + Travaux déchèteries + Locaux et abords OM (20+21+22+23) (avec report 2015)	184 265,48 €
Emprunts-Dettes (16)	62 909,80 €
Transfert entre section (040)	83 447,75 €
Total	247 175,28 €

Recettes	Réalisé
Transfert entre section (040)	335 496,44 €
Excédent (001)	619 659,16 €
Subventions reçues (13)	42 750,00 €
Dotations, FCTVA (10)	39 420,12 €
Total	1 037 326,32 €

VI. Lexique

Apport volontaire : mode de collecte où il est demandé à l'habitant d'apporter ses déchets sur un point de collecte utilisé par un grand nombre de foyer (en général, un point pour 500 habitants). Les points d'apport volontaire sont équipés de grandes bennes (3 à 5 m³) collectés avec un camion-grue.

C.E.T. : Un Centre d'Enfouissement Technique est une décharge conçue pour le stockage de déchets ultimes sans générer de pollution de l'environnement .

D.M.S. ou **D.D.M.**: Déchets Ménagers Spéciaux ou Déchets Dangereux des Ménages. Ce terme regroupe les déchets qui peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement et qui doivent subir un traitement spécifique. Ce sont notamment les acides, peintures, solvants...

D3E ou **DEEE** : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques. Il s'agit de tous les objets en fin de vie qui fonctionnent grâce à une pile ou à l'électricité.

Freintes : Les freintes correspondent à la perte de matière durant le process de tri (évaporation d'eau, poussières, petits éléments tombés de la chaîne de tri...).

Gros de magasin : papiers de qualité moyenne. Ils sont pris en charge par le centre de tri et dirigés vers une filière de recyclage. Du fait de leur faible valeur marchande, le prestataire ne les rachète pas à la collectivité.

Mâchefers : résidu solide de la combustion des déchets dans les usines d'incinération. Après une période de maturation, ils sont utilisés en sous-couches routières.

Point de regroupement : point de rassemblement de poubelles produites par des foyers d'un même quartier et dont les déchets ne sont pas collectés devant chez eux.

Porte à porte : mode de collecte qui consiste à ramasser les déchets des habitants au plus près de leur habitation, en bordure de voie publique.

Recyclage : Consiste à traiter les déchets afin de les réutiliser pour la production de nouveaux produits.

R.E.F.I.O.M. : Résidus d'Epuración des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères. Il s'agit du produit de la neutralisation des gaz acides et polluants par des réactifs comme la chaux ou le bicarbonate de sodium. Les résidus sont par définition très toxiques. Ils comprennent essentiellement : les cendres volantes, les résidus de neutralisation des fumées, les gâteaux de filtration des eaux de lavage des fumées.

Refus de tri: Ce sont les déchets non recyclables déposés dans les sacs jaunes ou les bacs emballages recyclables aux couvercles jaunes..

R.S. : Redevance Spéciale appliquée aux établissements professionnels pour leurs déchets assimilés à des déchets ménagers.

T.E.O.M. : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

U.V.E : Unité de Valorisation Energétique (incinérateur de déchets ménagers).

SYTRIVAL, Syndicat Mixte d'élimination, de Traitement et de Valorisation des déchets Beaujolais-Dombes, valorise les déchets ménagers produits par plus de 220 communes et 330 000 habitants répartis sur les départements du Rhône, de l'Ain et de la Saône et Loire.